

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°15

05 / Focus

Quel drapeau pour Indre :
votez !

07 / Focus

Un chaucidou
rue Elsa Triolet

14 / Notre histoire

Le canot
Basse-Indrais

**La nature en ville :
une gestion
sur mesure**



NOVEMBRE 2024

Directeur de Publication
Anthony Berthelot

Rédaction
Service communication :
02 40 85 45 75
communication@indre44.fr
Maquette/Mise en page
Patrick Mignon / c-comchat.com

Photos
Ville d'Indre - sauf mention contraire
Impression : ValPG - Imprimé
sur du papier issu de forêts
gérées durablement
Tirage : 2200 exemplaires

Une version en gros caractère
est disponible en mairie, sur
demande. Une version audio
est disponible sur indre44.fr,
rubrique publications



1 13/09
**200 ans
des forges**

L'usine ArcelorMittal a célébré le bicentenaire des forges de Basse-Indre. Un événement auquel étaient invités le personnel ainsi que les retraités du site.

2 14/09
**Fête des
solidarités**

Sous le soleil de Haute-Indre, l'ambiance était joyeuse et conviviale lors de ce bel après-midi de rencontres et d'échanges avec les acteurs de la solidarité du territoire.

3 21/09
**Inauguration de
la rue du calvaire**

Entièrement réaménagée, cette voie qui mène aux hauteurs de Basse-Indre s'est refait une jeunesse : réseaux enfouis, pavage rénové, plantations... Au cours de la cérémonie, un panneau retraçant l'histoire du calvaire d'Indre a été dévoilé.

4 3/10
Mois bleu

Un bal-guinguette a donné le coup d'envoi du mois bleu et des nombreuses animations gratuites proposées aux 60 ans et plus, en partenariat avec les villes de Couëron et Saint-Herblain.

5 19/10
**En découde,
final**

La toile patiemment tissée avec les Indrais par la compagnie BRUMES a été dévoilée à la salle des 3 îles. Ce tombé de tissage s'est accompagné d'une restitution sonore des récits et témoignages recueillis par les artistes durant les 3 semaines de leur présence à Indre.

04/Focus

- Quel drapeau pour Indre : votez !
- L'accès aux vignes blanches facilité
- Du neuf pour le dojo
- « Loire à Vélo » : un chaucidou rue Elsa Triolet
- La rue Jean-Jaurès en travaux
- Le 20 décembre, on fête l'hiver
- Un congé menstruel pour les agentes de la Ville
- Seniors : un minibus pour faire ses courses
- Une « Semaine des possibles » en mai 2025
- Un nouveau composteur collectif rue des Ormes

08/Grand Angle

- La nature en ville : une gestion sur mesure

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Notre histoire

- Le canot Basse-Indrais outil essentiel des pêcheurs de la Basse-Loire

15/Bon à savoir

- Le 30 novembre, on rame pour le Téléthon
- Une subvention exceptionnelle pour la Librairie du Quai
- Nouveaux professionnels

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire

Chers Indrais et chères Indraises,

Notre ville se transforme, se renouvelle et s'embellit. Les vacances de la Toussaint ont permis d'engager la deuxième phase du chantier de renaturation de la cour de l'école Jules Ferry à Basse-Indre. Les enfants y trouvent déjà plus de confort. Les plantations réalisées permettent de redonner place à la nature et d'améliorer le cadre de vie des enfants. Permettre aux enfants de disposer de conditions d'apprentissage favorables est une priorité pour la municipalité.

À Haute-Indre, les travaux de construction de logements avancent et nous travaillons déjà à l'engagement d'une seconde phase s'inscrivant dans les orientations d'aménagement décidées par la ville, en concertation avec l'association de défense des riverains de Haute-Indre. Ces constructions de logements permettront d'accueillir de nouveaux habitants et de répondre à une forte demande à l'échelle de la métropole.



La circulation dans la rue Jean-Jaurès sera apaisée et permettra notamment aux cyclistes et piétons de circuler sur des voies dédiées.

Aussi, c'est un grand chantier qui vient de démarrer rue Jean Jaurès. L'ampleur de celui-ci mobilise des financements métropolitains sur deux mandats. Les travaux programmés sont conséquents et la circulation dans la commune va être impactée.

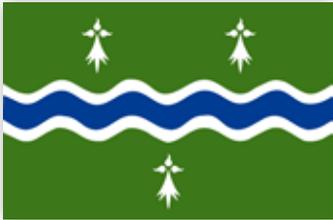
À termes, la circulation dans cette rue sera apaisée et permettra notamment aux cyclistes et piétons de circuler sur des voies dédiées. Nous sommes convaincus que les indrais et visiteurs apprécieront cet axe modernisé.

A l'approche de la fin d'année, je suis ravi de vous inviter à la quatrième édition de la fête d'hiver dont vous trouverez dans ce magazine, les éléments de programme.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le samedi 11 janvier à 11 heures à la salle des 3 îles.

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre

Quel drapeau pour Indre : **votez !**



Le concours appelant les Indrais à dessiner le drapeau de la ville arrive à son terme. Une vingtaine de propositions graphiques ainsi que les dessins réalisés par trois classes des écoles indraïses sont parvenues en mairie parmi lesquelles trois ont été sélectionnées par le jury du concours. Aux Indrais maintenant de départager les finalistes.

Jusqu'au 1^{er} décembre, rendez-vous sur www.indre44.fr pour désigner votre drapeau préféré.

L'accès aux vignes blanches facilité

Un escalier en bois va être aménagé en décembre afin de faciliter l'accès piéton et vélo impasse des Vignes blanches. Ces travaux, réalisés par les services techniques municipaux, formaliseront et sécuriseront l'un des passages qu'empruntent régulièrement les habitants pour rejoindre le chemin en contre-bas. Une rampe vélo en béton sera également aménagée.



Du neuf pour le dojo

La Ville a renouvelé les tatamis de la salle Spi au complexe Tabarly : 60 nouveaux tatamis flambants neufs viennent remplacer les anciens tapis pour un montant total de 8000 €.

Vœux du maire Rendez-vous le 11 janvier

Anthony Berthelot, maire d'Indre, et le conseil municipal présenteront leurs vœux aux Indrais le **samedi 11 janvier** à 11h salle des 3 Îles.



Ville et Métropole : une action concertée



« Loire à Vélo » : un chaucidou rue Elsa Triolet

En novembre, dans le cadre des aménagements « Loire à Vélo », Nantes Métropole met en place un Chaucidou, rue Elsa Triolet.

Cet axe qui relie Basse-Indre à Haute-Indre est doté d'une **voie centrale** unique et de **deux bandes latérales** pour les cyclistes. Les voitures roulent sur la voie centrale et se rabattent sur les voies cyclables quand elles croisent un autre véhicule. Si deux véhicules se croisent en présence de cyclistes, chaque véhicule se déporte sur la bande de droite, en restant derrière le piéton ou le cycliste et en maintenant une distance de sécurité adaptée. Il se repositionne sur la voie centrale une fois que l'autre véhicule est passé.



La rue Jean-Jaurès en travaux

Depuis la fin octobre, le Pôle Loire Chézine (Nantes Métropole) mène des travaux de rénovation des réseaux eaux usées, rue Jean-Jaurès.

Le chantier, qui devrait durer jusqu'à fin février 2025, consiste à remplacer le réseau existant, fortement dégradé, par un nouveau réseau en polypropylène. Les travaux sont réalisés en tranchée ouverte et par chemisage (opération consistant à réparer une conduite en appliquant une enveloppe souple par l'intérieur). Durant cette période, la rue Jean Jaurès est partiellement interdite à la circulation sauf pour les riverains. Un plan de déviation des bus est mis en place. La collecte des ordures ménagères et des déchets secs est organisée en points de collecte fixes regroupés.

Toute l'actualité du chantier est à retrouver sur le site de la Ville www.indre44.fr

Nouveau plan de circulation : une « zone de rencontre » à Basse-Indre

Dans cette zone, le piéton donne le rythme, les autres véhicules adaptent leur progression à sa présence. Le piéton ne doit toutefois pas bloquer un véhicule volontairement et ne peut donc être en arrêt sur la chaussée. Le cycliste cède la priorité aux piétons, et roule à moins de 20km/h, il peut circuler dans les 2 sens même dans les rues à sens unique. On entend ainsi favoriser les activités urbaines et déplacements à pied sans exclure le trafic motorisé. Les rues y sont donc plus sûres et plus agréables.

Un bac sur le rond-point des savonnières

Le rond-point des Savonnières va bénéficier d'un aménagement paysagé sur le thème de la Loire, conçu et réalisé par le service Espaces verts. Une ancre marine et un bac de Loire, y prendront place.





Le 20 décembre, on fête l'hiver

Depuis 3 ans à Indre, l'entrée dans l'hiver est l'occasion d'une joyeuse soirée autour d'un spectacle, accompagnée de musique et de soupe chaude.

Le programme de la soirée est un secret encore bien gardé, mais il ne serait pas surprenant de voir quelques musiciens ou comédiens mettre le feu à la place Odette Nilès. Une chose est sûre, la soupe et le vin chaud seront au rendez-vous pour braver le froid et prolonger la nuit ! La fête se déroulant intégralement en extérieur, les doudounes, capuches ou parapluies seront de circonstance selon la météo.

Vendredi 20 décembre / 20h place Odette Nilès / Gratuit



Un congé menstruel pour les agentes de la Ville

Les règles douloureuses impactent l'activité professionnelle de nombreuses femmes. Pourtant, aucun cadre légal en France ne leur permet de s'arrêter sans perte de salaire.

En attendant l'évolution de la loi et suivant l'exemple de quelques entreprises ou collectivités, la Ville d'Indre a décidé de mettre en place à titre expérimental un dispositif de soutien permettant aux femmes de s'arrêter sans perte de rémunération ou d'organiser leur travail pour mieux gérer ces douleurs : après avis médical, une autorisation spéciale d'absence est mise en place et la possibilité du recours au télétravail est élargi.



Seniors : un minibus pour faire ses courses

Chaque jeudi, une navette communale permet aux Indraises et Indrais de 75 ans et plus de se rendre dans les commerces et services de proximité.

La navette effectue un circuit à partir de 9h et dessert les commerces et services (pharmacie/banque) de Saint-Herblain (Super U) et Indre. Le minibus prend les personnes à leur porte et les ramène chez elles. Au besoin, le chauffeur peut aider les personnes à porter leurs courses, ainsi qu'à monter et descendre du minibus.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire au CCAS : 02 40 85 45 87

« Semaine des possibles » en mai 2025

En organisant la première édition de la " Semaine des Possibles " du 12 au 18 mai prochain, la Ville veut encourager et valoriser les initiatives des habitants en faveur de l'environnement et des transitions écologiques.

De nombreux acteurs et actrices du territoire, associations, habitants, présenteront leurs actions. Des ateliers, des temps d'informations, un film, une déambulation et des festivités seront au programme. Parmi les temps forts de la semaine, l'association Courts-Circuits Indrais organisera une déambulation qui permettra de découvrir des initiatives écologiques d'habitants, des gestes vertueux, des travaux de rénovation... Pour préparer cette déambulation, l'association recherche des particuliers prêts à partager leur expérience, réalisation, savoir-faire. N'hésitez pas à contacter l'association Courts Circuits Indrais : courts-circuits-indrais@proton.me



Un nouveau composteur collectif rue des Ormes

Avec le soutien de la Ville et dans le cadre d'un partenariat métropolitain avec l'association Compostri, un nouveau composteur collectif de quartier a été installé en octobre.

Situé rue des Ormes à Haute-Indre, il permet aux habitants qui n'ont pas de jardin de composter ensemble, sur un espace commun. Le compostage collectif repose sur une gestion collective du site : chaque utilisateur contribue à son bon fonctionnement et à son entretien. Trois autres composteurs collectifs sont en fonctionnement : chemin du port à Haute-Indre, rue des Civelles à Basse-Indre et dans le jardin collectif de l'association Champ des Possibles, également à Basse-Indre. Ces dispositifs sont complémentaires de la collecte des bio-déchets qui sera mise en œuvre en septembre 2025.





La nature en ville : une gestion sur mesure

Un circuit pédestre « arbres remarquables » à l'étude

En cette fin d'année, la Ville d'Indre et Nantes Métropole lancent un atelier participatif en vue de concevoir un nouveau circuit pédestre mettant en valeur le patrimoine arboré, la faune et la flore de la commune. Un projet qui fait suite au recensement des arbres remarquables réalisé cette année. Il s'inscrit dans le

cadre du dispositif national « Territoires Engagés pour la Nature ». Au cours de deux ateliers, les Indrais et Indraises volontaires sont invités à se prononcer sur le tracé de ce futur circuit et sur la signalétique qui l'accompagnera. Ce parcours sera accessible avant l'été prochain.

Indre, « Territoire Engagé pour la Nature »

Plusieurs actions menées à Indre par Nantes Métropole et la Ville en faveur de la biodiversité, telles la renaturation des cours d'écoles ou la restauration des haies bocagères, s'inscrivent dans le cadre du dispositif national « Territoires Engagés pour la Nature ». Son objectif : identifier, valoriser et diffuser les projets et les bonnes pratiques des collectivités en faveur de la biodiversité et favoriser l'engagement des dits territoires pour la nature. Il est animé par le Collectif Régional Biodiversité [constitué de la Région, de la DREAL, de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et des Départements].



Les travaux de renaturation de l'avenue de la Loire ont commencé en octobre. Le bitume a été retiré sur plusieurs espaces entre les arbres afin d'être enherbés et donner de la place à de futures plantations, apportant ainsi de la fraîcheur au sol. De plus, la taille de l'ensemble des arbres sera bientôt réalisée.



INTERVIEW

Jean-Noël Arnoux,

conseiller délégué à la préservation et à l'entretien des espaces naturels.

« La gestion différenciée, c'est adapter l'entretien de chaque espace vert en fonction de sa spécificité. Cela nous permet de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, de favoriser la biodiversité et de créer des espaces plus naturels. »

La préservation de la nature en ville et de la biodiversité à Indre sont une priorité de l'équipe municipale.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre action ?

Avec Nantes Métropole, nous menons de nombreuses actions en ce sens : la renaturation - ou végétalisation - de certains espaces (cours d'écoles, cimetière, avenue de la Loire), la préservation de l'île de la Motte, la création d'ici quelques mois d'un circuit pédestre mettant en valeur notre patrimoine arboré. De même, nous associons régulièrement les habitants à des matinées de nettoyage participatif.

Vous parlez de gestion différenciée des espaces verts. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

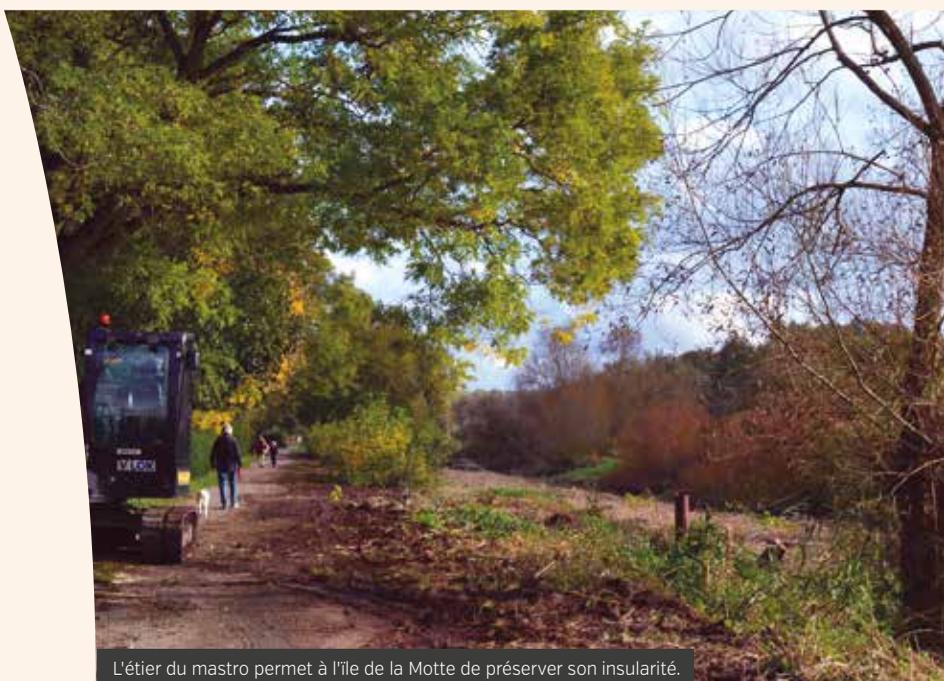
La gestion différenciée, c'est adapter l'entretien de chaque espace vert en fonction de sa spécificité. Cela nous permet de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, de favoriser la biodiversité et de créer des espaces plus naturels. Par exemple, certains espaces sont tondues moins souvent, ce qui permet aux plantes sauvages de se développer et de créer des habitats pour les insectes.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Nous souhaitons poursuivre nos efforts. L'entretien des étiers est un véritable enjeu environnemental car il permet notamment la continuité écologique des espèces. Un dialogue est engagé avec Nantes Métropole, responsable de l'entretien des cours d'eau. Nous ciblons dans un premier temps la restauration de l'étier qui passe dans le petit bois de Haute-Indre. Nous souhaitons aussi engager la restauration des haies bocagères dans certains secteurs de la commune. Elles ont un rôle important à jouer dans la préservation de la biodiversité et des continuités écologiques.

Que représente l'île de la Motte pour notre commune ?

L'île de la Motte est un véritable trésor naturel. C'est un espace préservé où de nombreuses espèces d'oiseaux et de plantes trouvent refuge. Pour préserver cet écosystème fragile et sensibiliser les habitants à son importance, nous travaillons actuellement, avec Nantes Métropole et le Conservatoire des Espaces Naturels, à la rédaction d'un plan de gestion qui viendra conforter le statut d'espace naturel protégé de l'île et des berges. Il faudra pour cela préserver son insularité par une action sur le mastro.



L'étier du mastro permet à l'île de la Motte de préserver son insularité.

Les jeunes du clubado offrent un toit aux oiseaux

En septembre dernier, 18 nichoirs ont été installés par le service Espaces verts dans les arbres aux alentours de la maison des associations.

Construits par les jeunes du clubado Acleea, ces nichoirs sont destinés à abriter de nombreuses espèces d'oiseaux : moineaux, piverts, chouettes, rouges-gorges. D'autant que chaque nichoir a été conçu spécifiquement en fonction des futurs résidents : dimensions, taille de l'ouverture, hauteur d'installation... Pour David Girard, responsable du Tiers Lieu, "c'est l'aboutissement d'un projet dont les jeunes sont vraiment à l'initiative et pour lequel ils se sont beaucoup investis."



La chèvre contre la renoué du japon ?

Cet été, la ville a fait appel à un éleveur spécialisé pour expérimenter l'éco-pâturage comme moyen de lutte contre la renouée du Japon, plante invasive des bords de Loire. Pendant deux jours à Indret, les 11 chevrettes se sont régalingées, ouvrant la perspective à de nouvelles actions.



Une gestion écologique des espaces verts

Depuis quelques années, l'entretien des espaces verts de la commune est organisé selon la méthode de la « gestion différenciée », en rupture avec les pratiques traditionnelles consommatrices d'engrais, de produits phytosanitaires et d'eau.

Le service municipal des Espaces Verts adapte ses interventions en fonction du type d'espace à entretenir, en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et sa situation. À chaque espace est ensuite attribué une classe d'entretien qui détermine la fréquence du traitement, du plus horticole [classe 1, une tonte par semaine] au plus « naturel » [classe 4, deux fauches par an]. La fréquence de l'entretien est bien sûr adaptée en fonction de la saison. Les cheminements font également l'objet d'un traitement particulier.

Réduire les espaces de tonte

Pour aller plus loin encore dans la démarche, et toujours au bénéfice de la biodiversité, la ville s'attache à réduire les zones de tonte dans certains espaces ciblés où l'herbe rase n'a pas d'utilité. Ainsi dans le quartier du Pré-clou en 2025, le remplacement de certains jeux extérieurs sera l'occasion de revoir le traitement des espaces en variant les strates de plantation. Une démarche qui va se généraliser lors de chaque nouveau projet d'intervention sur l'espace public.

L'île de la Motte, la dernière des îles d'Indre

L'île de la Motte, tout le monde la voit mais elle conserve une part de mystère car elle est restée infréquentée au cours des 40 dernières années.

Séparée de Basse-Indre par l'étier du Mastro, elle est la seule des anciennes îles d'Indre à avoir gardé son caractère insulaire. Elle n'est accessible au public qu'à de rares occasions, tels les chantiers participatifs de nettoyage de déchets organisés chaque année par Nantes Métropole et la Ville. Ancienne terre de pâturage, l'abandon de l'île dans les années 80 a progressivement transformé sa physionomie, constituée majoritairement de roselières et de boisements. Rendue à l'état sauvage, elle sert de refuge à la faune et la flore ligérienne ou migrante. Deux plantes protégées, emblématiques de la Loire, y sont présentes : l'angélique des estuaires et le scirpe triquètre. De nombreux oiseaux migrateurs, dont certains sont menacés comme la bécassine des marais, et plusieurs espèces de sauterelles et criquets y trouvent également refuge.



Bientôt un nouveau plan de gestion pour l'île

Chaque année depuis 2017, Nantes Métropole et la Ville d'Indre organisent une matinée de ramassage de déchets sur l'île. Cette année, 580 kilos de déchets ont été collectés dont quatre pneus. Cette opération intégrera le plan de gestion de l'île actuellement à l'étude, co-construit par Nantes Métropole, le Conservatoire des Espaces Naturels et la Ville d'Indre. Il définira les modalités d'intervention sur l'île pour préserver son écosystème remarquable et conforter son insularité.

Les cours d'école se mettent au vert...

Pour le bien-être des élèves et de la biodiversité, la Ville a engagé la renaturation des cours des deux écoles élémentaires. Celle de Jules Ferry est déjà bien avancée et les plantations de massifs arbustifs ont eu lieu cet automne. La participation des élèves sera sollicitée pour les dernières étapes. Pour l'école de la pierre Mara, le projet est à l'étude pour un chantier finalisé en 2026.

...Le cimetière aussi

La Ville d'Indre poursuit la renaturation du cimetière engagée en 2023. L'enherbement d'une partie des allées principales et secondaires, à l'aide de sédum notamment, facilite l'entretien et améliore la qualité paysagère.



Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

Alors qu'aux quatre coins du monde, les catastrophes climatiques meurtrières s'enchaînent, et que la biodiversité chute, la société civile lutte contre les projets « éco-cides ». Mais les États condamnent et emprisonnent celles et ceux qui se battent pour la planète : Paul Watson, sauveur des baleines, Enric Duran, le robin des « banques » ou les « écureuils », militants contre la coupe d'arbres pour l'autoroute A69. Le rapporteur de l'ONU est formel, « l'urgence environnementale que les scientifiques documentent depuis des décennies, ne peut être traitée si ceux qui tirent la sonnette d'alarme sont criminalisés ... ».

L'urgence est là ! Même si les décisions austères du gouvernement pour renflouer la dette impacteront les budgets des collectivités, la ville d'Indre poursuivra son action pour minimiser son impact écologique et réfléchir à des solutions locales. Concrètement, cela se traduit déjà par : deux bassins de baignade plus économes en eau, végétalisation des cours d'école, construction d'une future chaufferie bois, plantation d'une centaine d'arbres, promotion du vélo en ville, etc...

Ensemble, il est important de changer nos comportements individuels et collectifs afin de construire un futur désirable. C'est l'enjeu de la semaine des possibles proposé par la mairie, en mai 2025.

Oppositions

INDRE Avenir

La dette publique s'établit désormais à 3 228 Md€, soit 100 Md€ de plus depuis 2017. Elle atteint un niveau sans précédent. Avec un déficit 2024 estimé à 170 Md€ il va en résulter une croissance spectaculaire de la charge de la dette, qui devrait atteindre en 2027 le montant d'environ 80 milliards, devenant ainsi le premier poste budgétaire devant l'Éducation nationale. L'ampleur de l'augmentation de la dette publique est volontiers expliquée par le caractère imprévisible et sans précédent des crises que nous venons de traverser : Covid-19 (avec son « quoi qu'il en coûte ») et inflation (avec son « bouclier de protection du pouvoir d'achat »). Mais pas seulement, une prévision de croissance largement surestimée a également entraîné l'augmentation des dépenses courantes. Le déficit public est le solde des comptes de l'État, de la Sécurité sociale et des collectivités locales. Ces dernières ne se considèrent pas partie prenante, arguant que les finances locales sont obligatoirement à l'équilibre. Mais les recettes sont des fonds publics et des taxes locales. A Indre, la taxe foncière a en moyenne doublé depuis 10 ans. Alors que les communes réclament le retour de la taxe d'habitation pour compenser la réduction à venir des dotations, elles devraient prioriser leurs dépenses de fonctionnement.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

Depuis la rentrée, le nouveau gouvernement est nommé. Les Français, lors des élections, avaient exprimé leur volonté de changement. Mais au vu de sa composition, on s'aperçoit que l'on prend les mêmes avec les mêmes objectifs et les mêmes manières de procéder.

On s'aperçoit de cela quand on regarde la conception du budget pour 2025. Ce sont toujours les mêmes recettes. Il faut faire toujours plus avec toujours moins. Des secteurs importants pour l'avenir ont vu leurs crédits de fonctionnement diminués avec des suppressions de poste à la clef (santé, hôpital, éducation, justice etc.). Certes il est demandé un effort temporaire aux plus riches ainsi qu'aux grandes entreprises, mais on n'épargne pas les retraités, les fonctionnaires, les collectivités territoriales que l'on accuse d'avoir creusé le déficit national. Il leur est demandé de faire des économies alors qu'elles pallient aux manquements de l'État en matière d'affaires sociales (RSA entre autre) et qu'elles ont subies des baisses de recettes importantes (suppression de la taxe d'habitation, dotation globale de fonctionnement).

Il est à penser que nous n'avons pas voté pour cela en Juin de cette année. Il faut créer les conditions pour que cela ne se produise pas.



Question citoyenne au conseil municipal

Les Indrais ont la possibilité de poser des questions d'intérêt général (et non particulier) concernant la commune ou l'action municipale et métropolitaine. Le Maire ou l'élu en charge du dossier y répondra. Si l'objet des questions le justifie, elles pourront être examinées en commission municipale avant d'être abordées en Conseil puis publiées sur cette page.

Vous pouvez poser votre question (au moins 24 heures avant la séance) :

- par courriel : dialoguecitoyen@indre44.fr
- par voie postale à la mairie (Mairie d'Indre – Avenue de la Loire – 44610 Indre)

Prochain conseil : jeudi 12 décembre à 19h en mairie

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Se faire recenser à 16 ans

Tout jeune Français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant son anniversaire.

Le recensement citoyen permet d'une part la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National et d'autre part l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans (si les conditions légales pour être électeur sont remplies). En cas d'absence de recensement, il n'est pas possible de s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, BEP, baccalauréat...) avant l'âge de 25 ans.

Comment se faire recenser ?

En ligne, sur le site service.public.fr ou à la mairie de votre domicile.

Les pièces nécessaires pour le recensement : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille.

Contact : mairie d'Indre
Tél. 02 40 85 45 85

Permanence du maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre, reçoit le mardi de 14h à 16h en mairie sans rendez-vous (hors vacances scolaires).

En cas d'absence, un élu assure ces permanences.

Tél. 02 40 85 45 84

ÉTAT civil

Naissances

31/08/2024 : Pacôme LEMETAIS
30/08/2024 : Malo HERMON
17/09/2024 : Isaac LEMERCIER CHATELIER
23/09/2024 : Madeleine MAUNY VINOUBE
29/09/2024 : Georges DUGOU CONZATTI
26/09/2024 : Lola ADNANE

Mariage

21/09/2024 : Julie CARTRON / Pierre CHAPLAIS
26/10/2024 : Shu CHEN / Jean-Eudes KERVERN

Décès

11/08/2024 : Marie RENAUDON née LE BRUN

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
[fermée le jeudi matin]

Permanences :

Atlantique habitation [02 51 11 00 20]
Harmonie habitat [02 53 46 20 88]
MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87
Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800
Saint-Herblain - 02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

- **Pompiers : 18**
- **Police : 17**
- **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17
- **Samu : 15**
- **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr
- **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**
- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21
- **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33

Le canot Basse-Indrais outil essentiel des pêcheurs de la Basse-Loire

La chaloupe de la Basse-Loire ou canot Basse-Indrais fut, à partir de 1860, un voilier de travail commun à tous les pêcheurs de l'estuaire, de Nantes à Saint-Nazaire. Légers et maniables, ces canots devenaient, plusieurs fois par an, d'élégants bateaux de régates à bord desquels s'affrontaient les pêcheurs d'Indre, Trentemoult, Paimbœuf ou Le Pellerin...



Vue sur des canots Basse-Indrais à l'entrée du Mastro, sur la droite le feu de Basse-Indre

62. - BASSE-INDRE (Loire-Inf.). — Sortie du Petit Canal dans la Loire

Le canot Basse-Indrais trouve son origine sur la base architecturale des barques de pêche et de sauvetage qui armaient autrefois les navires hauturiers et grands voiliers de commerce. Début XX^e, une multitude de petits chantiers s'égreuaient dans les ports de l'estuaire, tel celui de Joseph-Émile Ravilly à la Haute-Indre. Entré en apprentissage à l'âge de 11 ans, il débute comme marin pêcheur, puis se lance dans la construction de bateaux dans son atelier à deux pas du port. Il aurait fabriqué, quelques 250 canots Basse-Indrais pour la pêche mais également des bateaux de plaisance en chêne ou en acajou. Sur le canot, adapté à plusieurs pratiques de pêche, l'équipage composé du patron et de son matelot, manœuvrait à la rame, à la godille et à la voile, grée "au tiers". Plus tard, ces canots furent équipés de moteurs embarqués qui facilitaient la tâche. Au départ la taille de ces esquifs était d'une longueur allant de 5,50 à 6,50 m

et la largeur d'1,50 à 2,25 m. Les tout derniers construits firent plus de 8 m de long.

Si peu de ces bateaux subsistent, "Le Thétis", Basse-Indrais datant de 1958, doit son sauvetage à la ténacité de l'association La Cale de l'île à Nantes qui a mené sa restauration complète. Plusieurs répliques de ces canots disparus des cales et quais de Loire révèlent aujourd'hui le "patrimoine maritime nantais" et naviguent encore lors des événements nautiques de l'estuaire, comme "La Reine de Cordemais", réplique d'une "Basse-Indraise" de 1922.

Les Régates, un loisir populaire !

Au XIX^e siècle, les régates ont connu une grande activité et une célébrité notoire. La Basse-Loire, avec son fleuve au large estuaire, s'est prêtée admirablement aux sports nautiques, voile et canotage : "Nos grands-pères, barbichettes au vent, étaient d'excellents marins ; en semaine

pêcheurs, ils devenaient pour le dimanche de fervents régatiers en cols durs ou des plaisanciers en petits gilets"¹, racontent les écrits d'Indre Histoire d'îles. De son côté, Gaston Boucault² évoque les régates à Indre : "Un coup de canon marquait le départ de 30 à 40 canots positionnés au milieu du fleuve. Ancres levées, les bateaux, s'en allaient au gré du vent, louvoyant, tirant des bordées. Ils remontaient jusqu'à Chantenay, puis redescendaient à hauteur de Couëron où ils viraient de bord pour revenir à la ligne d'arrivée près des pontons de Basse-Indre. C'était un spectacle magnifique, plein de charme et d'élégance qui était offert à la foule ravie".

¹ - Extrait du bulletin d'Indre Histoire d'îles N°29 - 1^{er} mai 1998 "Les Régates à Indre", date du Trophée des 3 îles, régates d'aviron de mer organisées chaque année par le Cercle Nautique d'Indre

² - Extrait de "Basse-Indre au début du XX^e siècle" de Gaston Boucault

Catherine Parmentier,
Présidente d'Indre Histoire d'îles
indrehistoirediles.wordpress.com

Le 30 novembre, on rame pour le Téléthon



Pour le téléthon 2024, le Cercle Nautique d'Indre Aviron de mer organise un relai aviron indoor le samedi 30 novembre. Les rameurs du CNI sont invités à se relayer avec leurs amis et familles sur des rameurs indoor mais l'évènement

est aussi ouvert à ceux qui souhaitent rejoindre ce défi. Le CNI additionnera l'ensemble des km réalisés sur l'ensemble des ergomètres. Une participation financière libre sera demandée à chaque participant pour constituer la cagnotte que le CNI remettra au téléthon.

Samedi 30 novembre de 9h à 18h
au complexe Tabarly

Une subvention exceptionnelle pour la Librairie du Quai

Afin de soutenir cet acteur culturel local, la Ville a décidé de subventionner à hauteur de 3 000 € les aménagements et travaux de peinture réalisés par la librairie du quai pour adapter son offre et renforcer la qualité d'accueil de son public. Cette subvention exceptionnelle est permise par la Loi Darcos de 2021 qui autorise les collectivités à aider financièrement les projets d'investissement des librairies indépendantes.



Nouveaux professionnels



Atelier sophrologie

Indraise d'origine et habitant sur la commune, Solène Lemarié-Marchesse ouvre un atelier Sophrologie (adultes et enfants à partir de 4 ans) les lundis de 18h30 à 19h30 au Coup du Marché. Elle se déplace également à domicile pour les séances individuelles.

Contact : slm.sophro@gmail.com



Anne-Sophie, créatrice de moments uniques.

Depuis plus d'un an, Anne Sophie réalise des créations florales séchées et des attrape-rêves dans son atelier à Basse-Indre. Elle propose des compositions personnalisées pour mariages,

baptêmes, anniversaires, ainsi que des ateliers créatifs chez elle, au domicile des clients ou en entreprise.

Contact : Mahé Anne-Sophie,
14 rue Jean Jaurès - 06 25 37 52 55
creanneso.44@gmail.com
Site internet creanneso.fr

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 20 NOVEMBRE 24
AU 11 JANVIER 25

NOVEMBRE

« Karl » Compagnie Betty Boibrut'

MER. 20 NOVEMBRE > 17H

Spectacle de marionnettes aux allures de voyage initiatique. Dans le cadre de la saison culturelle de la Ville. Tout public dès 3 ans.

Salle des 3 îles. Tarif 5€. Réservations : billetterie@indre44.fr

Le vendredi des tout-petits

VEN. 22 NOVEMBRE > 10H30

Le rendez-vous lecture réservé aux tout-petits (jusqu'à 3 ans)

A la bibliothèque. Gratuit

Sport en famille (enfants de 3 mois à 12 ans)

MER. 27 NOVEMBRE > 14H-15H / 15H-16H

Organisé par l'association Training Family

Salle SPI

Tarifs et inscription sur le site : www.trainingfamily.fr

« Une étoile dans ma valise » Cie la Belle Etoile

SAM. 30 NOVEMBRE > 16H30

Spectacle 3-6 ans

A la bibliothèque. Gratuit sur réservation.

Ramons ensemble pour le Téléthon

SAM. 30 NOVEMBRE > 9H -18H

Organisé par le CNI Aviron de mer. Participation financière libre.

Au complexe sportif Tabarly

Concert de l'orchestre d'Harmonie

SAM. 30 NOVEMBRE > 20H30

L'orchestre d'harmonie de l'école de musique invite la classe de tuba du conservatoire de Nantes.

Salle des trois îles. Gratuit

DÉCEMBRE

Marché de Noël

SAM. 7 DÉCEMBRE > 10H-18H

Vente d'objets, vins, champagne, livres, romans policiers... Organisé par la Malina et l'Association Musicale d'Indre (AMI)

Salle des 3 îles

Soirée de Noël

VEN. 13 DÉCEMBRE > 16H30 À 20H

Organisée par l'ALHI.

Gymnase de Haute-Indre. Gratuit

Atelier du Repair Café

VEN. 13 DÉCEMBRE > 18H30 À 22H00

Apprenez à réparer vos objets du quotidien.

Au Café du Port

Contact : repaircafe@albi44.fr

Stage de technique vocale

**SAM. 14 DÉCEMBRE >
10H- 13H/ 14H30-17H30**

Avec Marie Abela, chanteuse et comédienne. Organisé par le collectif de chant kopa lunes et l'association le pot comm'Indre.

15€ pour 3h de stage

30€ pour 6h de stage

Inscriptions : lepotcommindre@gmail.com

A l'École de musique d'Indre

Vide greniers

DIM. 15 DÉCEMBRE > 7H À 19H

Organisé par l'ALHI

12€ l'emplacement.

Inscriptions : Laura RELET 06 15 14 07 33

laurarelet.alhi@gmail.com

Gymnase de Haute-Indre

Fête d'hiver

VEN. 20 DÉCEMBRE > DÈS 20H

Soirée festive. Musique, soupe et vin chaud.

Tout public. Gratuit.

Place Odette Nilès

Atelier créatif de Noël

SAM. 21 DÉCEMBRE > 14H - 17H

Pour les enfants de 5 à 10 ans. Organisé par le Comité des Fêtes. Gratuit avec un goûter.

Salle Nicolas Appert

Sur inscription au 07 85 38 16 74

à partir du 1^{er} décembre

JANVIER

Loto

DIM. 5 JANVIER > 14H À 19H

Organisé par l'ALHI. Sur Inscription : Florence Ménard au 06 47 38 54 37

Salle des 3 îles. Ouverture des portes à 12h

Cérémonie des vœux du maire

SAM. 11 JANVIER > 11H

Ouvert à tous

Salle des 3 îles

